

Commune de FLERS 61100	Date 11.12.2025	Arrêté SG-25.600	Nature 7.10	Date de mise en ligne sur le site internet : 11 DECEMBRE 2025
REGISTRE DE LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC				

ARRETE

OBJET	AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES REGIE DE RECETTES NOMINATION DES MANDATAIRES ARRETE MODIFICATIF
--------------	--

OH/US

Le Maire,

Vu l'arrêté en date du 25 octobre 2007 instituant une régie de recettes « AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES » pour percevoir les produits de la restauration scolaire et autres activités périscolaires,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 5 décembre 2025.

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 5 décembre 2025.

Vu l'avis conforme de la mandataire suppléante en date du 5 décembre 2025.

ARRETE

ARTICLE 1 – Le présent arrêté annule et remplace les précédents actes de nomination de mandataires.

ARTICLE 2 – Mesdames Gaëlle JAUNY et Jocelyne LOUISOR sont nommées mandataires de la régie de recettes, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 3 – Les mandataires ne doivent pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal. Elles doivent encaisser les produits selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 4 – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Prénom - Nom	« Vu pour acceptation »	Signature
Gwenaëlle MAHEO Régisseuse		
Fabienne DUCATEZ Mandataire suppléante		
Gaëlle JAUNY Mandataire		
Jocelyne LOUISOR Mandataire		

Fait à FLERS, le 11 décembre 2025

Le Maire,

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20251211-SG-2025-600-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025
Publication : 11/12/2025